



Paiement frais de notaire lors d'une séparation

Par **TABBAKHE Elodie**, le **27/09/2016** à **18:27**

Bonjour,

J'ai acheté un bien immobilier avec mon ex compagnon. Nous venons de le vendre. J'avais payé la totalité des frais de notaire à l'époque car il n'avait pas suffisamment de ressources. Il était entendu qu'il me payerait la moitié des frais, chose qu'il n'a jamais fait. Le notaire m'a dit que si je prouvais que l'argent provenait bien de mes comptes, l'ex compagnon devait en effet me payer la moitié des frais de notaire initiaux lorsqu'il toucherait l'argent de la vente. L'ex en question, me garantissant par texto qu'il me rembourserait la somme due. Sauf, que je n'ai toujours pas d'argent et me dit de voir cela avec le notaire que tout est réglé, or le notaire m'assure qu'il n'a pas cet argent et que c'est à mon ex compagnon de me le donner. Que faire? Je tourne en rond et lui a de l'argent que j'ai payé. Merci pour vos réponses.